



# SOMMAIRE

- Sommaire ----- page 2
- Le mot de Monsieur le Principal ----- page 3
- L'entrée en 6<sup>ème</sup> ----- page 4
- Le jour de la rentrée -----page 5 et 6
- Les nouveautés ----- page 7
- Le pôle direction ----- page 8
- Le pôle vie scolaire----- page 9
- Le service médico-social ----- page 10 et 11
- La conseillère d'orientation ----- page 11
- La SEGPA ----- page 12
- Les élèves allophones -UPEAA----- page 13
- Le personnel de service et d'entretien ----- page 14
- L'équipe pédagogique et les cours.....page 15 et 16
- Le centre de documentation et d'information CDI ----- page 17
- La maison des collégiens-----page 18
- Le sport au collège-----page 19
- L'informatique au collège et l'espace élèves PRONOTE ----page 20

## LE MOT D'ACCUEIL DE MONSIEUR LE PRINCIPAL

Bienvenue au Collège Simone de BEAUVOIR.

Le Collège est sensiblement différent de ton école primaire : il est plus grand et accueille près de 600 élèves et 80 adultes.

Tu découvriras à la rentrée un « emploi du temps » qui conditionnera ton rythme de vie au Collège et te fera découvrir de nouvelles disciplines. Une dizaine de professeurs enseignent en classe de 6<sup>ème</sup> : ce n'est plus le maître unique du CM2 !

A la rentrée de septembre, les élèves de 6<sup>ème</sup> seront accueillis les premiers. Tes parents sont invités à découvrir le collège avec toi pour partager ce grand moment de ton entrée au collège.

Ils seront aussi invités à une réunion afin de faire connaissance avec les professeurs de ta classe.

Ouvre grand les yeux pour découvrir ce monde nouveau dans lequel tu vas vivre pendant quatre ans.

Le Principal

Gilles RICHART

## L'ENTREE EN 6<sup>EME</sup>

Tu vas passer de l'école élémentaire au collège et c'est une étape importante de ta vie. Afin que cette nouvelle vie commence dans les meilleures conditions , lis attentivement ce qui suit.

### CE QUI VA CHANGER

Tout d'abord, **le collège est plus grand** que ton école de l'an dernier. Chaque jour, des centaines d'élèves et des dizaines d'adultes y travaillent.

Tu étais un écolier au primaire, tu deviens **un collégien au collège**. Dans la cour, les élèves se retrouvent pour les **récréations** et se croisent à certains **interclasses** (moment qui sépare deux heures de cours). Pendant ce temps, les professeurs se retrouvent dans une salle appelée **salle des professeurs**. Si des élèves plus grands t'embêtent, n'attends pas pour en parler : tes professeurs, **les surveillants, le CPE et tous les adultes** sont là pour t'aider.

La **salle de classe** changera selon les matières. Il faudra donc veiller à te repérer. En plus des salles de classe, tu devras apprendre à **retrouver facilement** les endroits où tu vas aller tous les jours comme la **cantine** si tu es demi-pensionnaire, **les toilettes, le gymnase** pour les cours d'EPS, **l'infirmerie** si tu es malade, **le secrétariat** pour des papiers, l'intendance pour les problèmes de cantine, la vie scolaire si tu arrives en retard, pour justifier tes absences ou si des élèves te posent des problèmes, **le CDI** (Centre de Documentation et d'Information ) où une documentaliste t'apprendra à chercher des documents, à les trier, à trouver des livres ou des revues pour répondre à une recherche qu'un professeur t'aura donnée.

Tu n'auras plus un seul maître mais **un professeur par matière**. Chaque soir il faudra donc veiller à faire ton cartable pour ne rien oublier.

Lorsque tu n'auras pas cours (professeur absent par exemple ou « trou » dans ton emploi du temps), tu devras aller dans une salle spéciale qu'on appelle **la salle de permanence à la vie scolaire** ou tu pourras faire tes devoirs, lire, utiliser les ordinateurs. **Un(e) surveillant(e)** est là pour maintenir le calme et t'aider éventuellement.

# LE JOUR DE LA RENTREE

## Le matériel que tu dois prendre :

Un cartable solide (type sac à dos avec 2 bretelles) car tu auras beaucoup de livres à transporter.

- Un cahier de textes ou agenda
- Un cahier de brouillon
- Quelques copies dans une pochette plastique
- Une trousse complète
- Une règle

## Ce que tu vas faire le premier jour :

En arrivant, dans la cour, le Principal et la principale adjointe appelleront les élèves selon les **listes**.

Tu sauras alors dans quelle **classe** tu es. Tu seras alors accueilli par **ton professeur principal**. Ne sois pas trop déçu(e) si tu n'es pas avec ton ou ta camarade, vous pourrez vous retrouver à la récréation et tu t'en feras beaucoup d'autres !

Au cours de la matinée, tu auras ton **emploi du temps** : pour chaque heure de cours, ton professeur te précisera dans quelle **matière** tu auras cours, le **nom du professeur** qui te l'enseigne et le **n° de salle** où se déroulera le cours.

Pour certaines heures de cours la classe est divisée en groupes. Note bien à quel **groupe** tu appartiens car l'emploi du temps n'est pas le même pour chaque groupe.

Puis ton professeur te distribuera des **documents administratifs** que tu donneras à tes parents pour qu'ils les remplissent afin de les ramener le plus vite possible. Tu recevras des **livres** que tu devras recouvrir rapidement pour ne pas les abîmer. Si tu as eu un livre avec des pages déchirées ou s'il manque de CD, signale -le immédiatement à ton professeur principal. Ils devront être rendus à la fin de l'année dans l'état où tu les as eus, sinon tu auras une amende ou tu devras les rembourser.

Il te distribuera aussi un **carnet de correspondance** que tu complèteras en classe avec ton professeur principal.

Tu devras **toujours avoir ton carnet de correspondance avec toi** dans ton cartable : il sera demandé à l'entrée ou à la sortie du collège car les surveillants ne connaissent pas tous les élèves. Les professeurs peuvent aussi y écrire des informations pour tes parents et tes parents peuvent aussi y écrire pour poser des questions ou demander un rendez-vous avec un professeur. **Si tu manges à la cantine, tu devras présenter ta carte pour avoir un plateau.**

Le collège est un petit monde de plusieurs centaines de personnes. Pour que tout se passe bien, que tous arrivent à travailler ensemble, il y a des règles à respecter. Dans le carnet de correspondance il y a donc **le règlement intérieur du collège** : c'est un long texte qui explique ce que tu peux faire et ce que tu ne dois pas faire dans l'établissement. Tu le liras avec ton professeur principal le jour de la rentrée, il te l'expliquera et tu devras le signer ainsi que tes parents : accepte de respecter les règles.

Au cours de l'après-midi, tu feras la connaissance de tous les élèves de ta classe. Ton professeur principal organisera des jeux pour que tous les élèves se sentent bien ensemble.

## **CONCLUSION**

Surtout ne panique pas si tu as des petits soucis les premiers jours ! N'oublie pas que les adultes qui travaillent au collège, ton professeur principal, les autres professeurs, la CPE, les surveillants sont tous rentrés un jour en 6<sup>ème</sup>, savent que c'est un moment un peu difficile dans la vie d'un écolier et sont là pour t'aider !

**Bon courage, bonne rentrée et bonne année scolaire !**

# D'ÉCOLIER À COLLEGIEN : LES NOUVEAUTES

## LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Il assure la liaison entre les différents professeurs de la classe. Il leur parle de ton travail ou leur fait part d'évènements particuliers de ta vie ayant une influence sur ton comportement. Il assure aussi les contacts avec ta famille et veille à la bonne entente de la classe. Fais-lui confiance : il est là pour t'aider quel que soit ton problème, il te conseillera pour trouver une solution.

## LE CARNET DE CORRESPONDANCE

C'est un carnet à couverture cartonnée qu'il faut toujours avoir sur soi. C'est comme un passeport, une carte d'identité de l'élève. Il faudra mettre une photo et le garder propre sans le personnaliser car c'est un document officiel.

### Pourquoi ?

- Il contient tous les renseignements utiles au collège sur l'élève
- Il indique à la famille le nom des professeurs et d'autres renseignements.
- La partie correspondance sert à communiquer aux parents des informations urgentes (absences de professeurs, modifications d'emploi du temps, etc..)

## LES DELEGUES DE CLASSE

Au Collège, il existe des délégués Elèves qui sont élus dans chaque classe par leurs camarades. A la question « à quoi servez-vous ? », les élèves délégués pourraient répondre : « nous représentons la classe, nous transmettons à nos camarades des informations et nous préparons le conseil de classe auxquels nous assistons. Nous pouvons aussi donner des indications utiles aux professeurs et à l'administration sur la situation de tel ou tel camarade. En cas de problème, nous cherchons des solutions avec les adultes du Collège.

## LE CONSEIL DE CLASSE

Il se tient à la fin de chaque trimestre pour analyser le travail et le comportement de chaque élève. Voici les personnes qui assistent et leur rôle :

- Le chef d'établissement ou son adjointe prend connaissance des résultats de la classe et valide les appréciations.
- Le CPE
- Le Professeur Principal et les professeurs de la classe
- Les délégués parents et élèves

A la fin de chaque trimestre, après le conseil, les parents reçoivent le bulletin trimestriel où sont relevées les moyennes de leurs enfants et les appréciations des professeurs.

## LE POLE DIRECTION

### **Le Principal : Gilles RICHART**

C'est le directeur du collège et il porte le titre de Principal. Il est responsable du bon fonctionnement de l'établissement. Il travaille avec la Principale adjointe. Ensemble, ils forment ce que l'on appelle les personnels de direction. Ils sont aidés par le gestionnaire, le directeur adjoint chargé de la SEGPA, la Conseillère Principale d'Education -CPE-. Le principal représente le Collège.

### **La Principale adjointe : Laurence TELLIER**

Elle seconde le chef d'établissement dans ses missions pédagogiques, éducatives et administratives, conçoit les emplois du temps des classes et des professeurs et gère bien d'autres dossier.

### **Le gestionnaire : Christophe STEYNE**

Il assure la gestion matérielle et financière du collège. Il est responsable des repas, de l'entretien des bâtiments et de la réalisation des travaux, de la comptabilité et coordonne le personnel de service.

### **Le Directeur adjoint chargé de la SEGPA : Jean-Marc LEMAHIEU**

Il est responsable de l'organisation et du fonctionnement pédagogiques de la SEGPA du collège (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté). Il élabore les emplois du temps, anime les conseils de classe et les réunions pédagogiques de la Section. Il assure une mission de suivi de tous les élèves de la SEGPA après leur orientation en fin de 3<sup>ème</sup>.

### **Les secrétariats :**

A la direction, Mme GOBLOT et Mr MERTENS s'occupent de la gestion informatisée des élèves, des transports scolaires, des dossiers d'admission et d'orientation des élèves ainsi que de nombreuses tâches de gestion des personnels. Elle est aidée par une autre secrétaire Mme ADJIBI pour la SEGPA.

A l'intendance, Mme COUSIN aide le gestionnaire dans ses nombreuses tâches en particulier **la cantine et les bourses**.

## LE POLE VIE SCOLAIRE

C'est le service qui est responsable de tout ce qui concerne la vie quotidienne des enfants en dehors des heures de classe. Il est géré par la CPE (Conseillère Principale d'Education) : Madame CHANANE qui encadre tous les élèves de la 6ème à la 3<sup>ème</sup>.

D'une manière plus concrète, le service de vie scolaire prend en charge :

- Le contrôle de la fréquentation scolaire (absences, retards)
- Le respect du règlement intérieur
- L'organisation de la surveillance des études et de la demi-pension mais aussi des locaux et des couloirs
- La formation des élèves délégués
- Le suivi éducatif en collaboration avec les professeurs
- La sécurité des élèves

### Les surveillants

Au collège, il y a 8 assistants d'éducation, 4 filles et 4 garçons.

Leur rôle consiste à assurer un contact permanent avec les élèves à travers leur travail de surveillance. Chaque classe possède un surveillant référent qui suit plus particulièrement cette classe. Il est l'interlocuteur privilégié en cas de problème.

Dès le matin, les assistants d'éducation accueillent les élèves à la grille, dans la cour, sous le préau ou au bureau de la Vie scolaire pour ceux qui doivent apporter un mot d'excuse en cas d'absence et faire remplir leur carnet. Ensuite, ils surveillent les permanences qui sont des salles de travail à chaque heure de la journée et aident les élèves à organiser leur travail, à faire leurs devoirs et à utiliser les ressources numériques.

Ils sont aussi présents lors de la demi-pension/cantine. Ils assurent le passage, sécurisent l'entrée du self et veillent à calmer les bousculades, ils surveillent le réfectoire ainsi que la cour et le préau pour les élèves qui ont déjà pris leur repas. Ils proposent des activités de loisir à différents moments de la journée dans le cadre de la maison des Collégiens.

Ils encadrent également les « devoirs faits au collège » en collaboration avec les professeurs.

Enfin le soir, ils se postent à la grille lors de la sortie des élèves, contrôlent les régimes de sortie inscrits sur le carnet de liaison et assurent une présence jusqu'au départ de tous les élèves. Ils accomplissent également des travaux administratifs, par exemple l'expédition des bulletins, des relevés de notes et des courriers destinés aux familles.

## LE POLE MEDICO-SOCIAL

### **INFIRMERIE ET MEDECIN SCOLAIRE**

Au collège Simone de BEAUVOIR, vous pourrez rencontrer :

- Un médecin scolaire : Docteur CATTELOIN
- Deux infirmières : Fabienne VANCAEMELBECKE et Céline CHANVRIL

Ces personnes travaillent en collaboration avec l'équipe éducative.

Leurs permanences sont affichées sur la porte de l'infirmierie et à la loge.

Les infirmières accueillent les élèves à l'infirmierie tous les jours de 9h à 17h.  
Elles mènent aussi des actions de sensibilisation et de formation d'éducation à la santé auprès des classes.

Vous pouvez également prendre contact avec le médecin scolaire à l'adresse suivante :

**Direction départementale de l'Education nationale**  
**Service médical**  
**1 rue Claude Bernard**  
**59000 LILLE**  
**Tel :03.20.62.30.03**

En cas de demande de reconnaissance de handicap, vous pouvez contacter l'Enseignante référente de la MDPH : Mme GUILLOUET à l'adresse suivante :

**Collège du Triolo**  
**11 rue Trudaine 59650 VILLENEUVE D'ASCQ**  
**[anne.quillouet@ac-lille.fr](mailto:anne.quillouet@ac-lille.fr)**

Les membres de cette équipe médico-sociale sont là pour répondre à vos questions concernant tous les problèmes que vous pourrez rencontrer, sur le plan de la santé, de la scolarité et de la vie courante.

## **L'ASSISTANTE SOCIALE**

Madame Sarah CROES tient une permanence au collège chaque semaine, le mardi et le vendredi.

En dehors du collège, il est aussi possible de la contacter au :

**Collège du Triolo  
11 rue Trudaine  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ  
Téléphone : 03.20.91.31.48**

L'Assistante sociale scolaire peut intervenir lorsque des élèves rencontrent des difficultés familiales, scolaires. En collaboration avec les équipes pédagogiques et éducatives, les parents ou les élèves eux-mêmes, elle met en place des aides individuelles pour favoriser le bon déroulement de la scolarité de chacun.

Elle peut proposer à l'élève et à sa famille un soutien en cas de difficultés personnelles, et en cas de problème matériel (ex : paiement de la cantine). Elle peut intervenir pour certains cas d'orientation, etc.

Elle peut participer aux réunions ou commissions qui se déroulent dans l'établissement afin d'aider à prendre les décisions les plus appropriées aux situations étudiées.

La Conseillère d'Orientation et l'Assistante sociale jouent un grand rôle dans la vie du collège mais ne sont pas présentes tous les jours car elles travaillent aussi dans d'autres établissements.

## **LA CONSEILLERE D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE – COP -**

Madame Patricia BEKAERT tient une permanence au collège, chaque semaine le lundi et le vendredi.

En dehors du collège, il est aussi possible de la rencontrer à l'adresse suivante :

**Centre d'Information et d'Orientation (CIO)  
Bâtiment du CNED, 2 rue Gay LUSSAC  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ  
Téléphone : 0320.90.07.82**

Elle est chargée d'informer les élèves sur toutes les possibilités d'orientation. Elle aide les élèves à mieux se connaître, à mieux connaître les études et les métiers.

**N'hésitez pas à les consulter**

# LA SEGPA

## Section d'Enseignements Général et Professionnel Adapté

La SEGPA fait partie du collège, les élèves accueillis dans cette section reçoivent un enseignement adapté à leurs difficultés. Ils se destinent à la voie professionnelle (lycée professionnel ou apprentissage). Le retard scolaire accumulé par l'élève peut être surmonté ou atténué que sur plusieurs années dans le cadre d'une organisation pédagogique spécifique au sein du collège :

### En SEGPA, les collégiens bénéficient :

- De classes à petit effectif (12 à 16 élèves) dédoublées pour certaines activités .
- D'enseignements adaptés tout au long de la scolarité
- De stages en entreprise à partir de la 4<sup>ème</sup> (4 semaines) et en 3<sup>ème</sup> ( 6 semaines)
- D'enseignements en ateliers à partir de la 4<sup>ème</sup>
- Une équipe enseignante de formations différentes ( professeurs des écoles spécialisés, professeurs du collège, professeur du lycée professionnel pour les ateliers).
- De visites d'entreprises, de lycées professionnels et de Centre de formation des apprentis

Cette année, les élèves de 6<sup>ème</sup> SEGPA partageront les cours avec les élèves d'autres classes de 6<sup>ème</sup> ( 6<sup>ème</sup> inclusive).

La proposition d'affectation définitive en SEGPA se fera à la fin de l'année de 6<sup>ème</sup>.

La SEGPA comprend 4 classes de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Elle dispose de deux ateliers :

Hygiène/ Alimentation Service (restauration, service aux personnes, entretien des locaux)

Espace Rural et Environnement ( floriculture, production légumière, entretien des espaces verts)

Les collégiens de la SEGPA participent à la vie du collège ( clubs de la Maison des collégiens, chorale, association sportive,...)

Ils exercent leur citoyenneté dans les différentes instances du collège (conseils de classe, ...)

# **L'UPEAA**

## **Unité pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants**

*Cette unité pédagogique spécifique est destinée à répondre aux besoins des élèves allophones qui à l'origine parlent une autre langue que le français.*

*Ces élèves sont inscrits dans un niveau de classe correspondant approximativement à leur âge et à leurs compétences scolaires.*

*A leur arrivée, ils suivent prioritairement l'enseignement dispensé en UPE2A (double inscription) et les disciplines qui ne nécessitent pas des compétences linguistiques élevées.*

*Ils suivent les apprentissages en langue française et dans leur classe d'intégration en EPS, musiques, arts plastiques, éventuellement anglais et mathématiques.*

*L'UPE2A est une unité pédagogique temporaire qui doit amener l'élève à rejoindre le cursus ordinaire en un ou un an et demi.*

**Amitié et Solidarité sont indispensables pour les aider à être heureux au Collège et dans leur nouvelle vie, loin de leur pays d'origine.**

**Nous comptons sur toi.**

## LE PERSONNEL DE SERVICE ET D'ENTRETIEN

Dans les couloirs et dans les salles, aux cuisines ou dans la cour, nous rencontrons souvent des personnes en blouses qui travaillent dur. Qui sont-ils ?

### L'agent d'accueil :

La loge se situe à l'entrée du Collège. C'est Madame LEROUX qui accueille et conseille les arrivants, qui passe et reçoit les appels téléphoniques. Elle est la gardienne de l'établissement, et, à ce titre, responsable de l'ouverture et de la fermeture des portes.

### Les agents de service :

Ils ont pour rôle de maintenir le collège en état de propreté. Des mètres et des mètres de couloirs, le préau, l'atrium, les paliers, tous les sanitaires, toutes les salles, sont nettoyées chaque jour principalement par Mesdames ADAR, BRUYELLE, LIETARD, VERITE.

Monsieur VANDENBROUCKE , Madame KAOUDA, Monsieur BILLIET et 1 autre agent préparent 4 fois par semaine plus de 300 repas environ dans la cuisine du self.

L'entretien des locaux est aussi assuré par le Conseil départemental pour les réparations électriques, la plomberie, la menuiserie, la peinture, le jardinage,.....

Vous pouvez compter sur eux. Ils font le maximum pour que chacun se sente bien dans le collège.

**"Merci, Bonjour, Au revoir, Pardon" : ça fait toujours plaisir.**

# L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique se compose de l'ensemble des professeurs des différentes matières.

## LE PROFESSEUR PRINCIPAL

**Le professeur principal joue un rôle essentiel dans notre établissement.** Il est choisi par le chef d'établissement en fonction de ses qualités pédagogiques, son aptitude au travail en équipe, au dialogue, parmi les professeurs volontaires.

Il est chargé de rassembler les observations, d'animer, de coordonner l'équipe pédagogique, c'est-à-dire les différents professeurs de la classe. Il fait le lien avec ta famille et veille à la bonne entente en classe.

**En 6<sup>ème</sup>, le Professeur Principal œuvre pour que les nouveaux élèves s'approprient au plus vite le collège. Il est à l'écoute de la classe et de chaque élève.**

**L'heure de vie de classe** est un moment qui permet tout au long de l'année, de réguler les relations des élèves dans la classe et l'ensemble du collège. **C'est un temps de dialogue et d'information.** On y aborde tout le vécu : **ambiance, relations, organisation du travail, difficultés....** On se fixe des objectifs et on veille à dépasser les simples constats.

**Le Professeur Principal est à l'écoute des Délégués de classe qu'il aide à jouer pleinement leur rôle, il prépare avec eux les interventions des élèves au Conseil de Classe.**

Fais-lui confiance, il est là pour t'aider quel que soit ton problème. Il saura t'écouter et te donner de précieux conseils pour trouver une solution si tu rencontres des difficultés dans ton travail.

En 6<sup>ème</sup>, tu vas découvrir de nouvelles matières avec à chaque fois un professeur différent. C'est donc passionnant !

Pas de panique cependant, la classe de 6<sup>ème</sup> a comme objectif principal de compléter les acquis de l'école primaire.

**En 6<sup>ème</sup> , les cours comportent 26 heures de cours.  
La pause méridienne est de 1h30.**

Français.....	4h30
Mathématiques.....	4h30
Histoire-Géographie-Education Morale et Civique.....	3h
<u>Langues Vivantes</u> Anglais.....	4h
+ Allemand Bilangue.....	2h
<u>Enseignements scientifiques</u>	
Sciences de la Vie et de la Terre.....	1h30
Sciences physiques.....	1h
Sciences technologiques.....	1h30
<u>Enseignements artistiques</u>	
Arts plastiques.....	1h
Education Musicale.....	1h
Education Physique et Sportive.....	4h
Accompagnement personnalisé .....	2h

Certaines heures de cours ont lieu toutes les 2 semaines (semaine 1 ou 2)

L'aide au travail personnel des élèves est assuré tout au long de l'année, avec l'objectif de prévenir les risques de décrochage et de découragement.

Seul un suivi régulier du travail personnel de l'élève permet des gérer les difficultés et de les prendre en compte : difficultés de compréhension, rythmes d'acquisition particuliers, modes d'apprentissage atypiques, problèmes d'organisation.

**Chacun peut s'améliorer à condition de le vouloir. Il faut aussi avoir confiance en toi pour progresser. Les efforts sont toujours payants.**

Dans le cas le plus général, la deuxième langue commence en 5<sup>ème</sup> sauf pour les élèves qui ont chois l'option "bilangue Anglais Allemand" dès la 6<sup>ème</sup>.

Les programmes de langues étrangères du collège sont conçus selon le cadre européen commun de référence pour les langues.Ils sont basés sur l'acquisition de connaissances par niveau de compétences ( 6 répartis sur toute la scolarité).

Le collège te propose de commencer la deuxième langue vivante (Allemand) dans un groupe « Bilangue ». Si c'est ton choix tu auras donc 28h de cours par semaine.

## LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Au collège, on le nomme plutôt par ses initiales : CDI, c'est plus pratique ! Madame DESCHUTTER est le professeur documentaliste qui gère le CDI.

### QU'EST-CE QUE LE CDI ?

C'est un lieu important comprenant plusieurs espaces : coin lecture, espaces de travail, espace informatique (20 ordinateurs).

Le CDI regroupe un grand nombre de documents et de matériels de toute nature qui peuvent t'aider à travailler, à te cultiver ou même à te distraire : livres de classe, romans, dictionnaires, encyclopédies, revues, bandes dessinées, mangas, documentaires. Il y a des ordinateurs qui permettent la consultation de documents du CDI et d'accéder à internet.

### QUELLES SONT LES ACTIVITES PROPOSEES AU CDI ?

**Tu peux** : faire de la recherche documentaire sur des ouvrages mais aussi sur internet, soit à la demande des professeurs, soit pour ta propre connaissance.

**Tu peux** : faire de la lecture de loisir, c'est-à-dire de la lecture de revues, de romans, de documentaires, de bandes dessinées ou de mangas.

Tu peux venir un professeur ou en demi-classe pour un projet durant une séance pédagogique.

### COMMENT PEUX-TU EMPRUNTER UN DOCUMENT ?

Tu peux emprunter 3 documents auprès du Professeur Documentaliste Madame DESCHUTTER : livres (romans, poésie, théâtre, fiction....) , documentaires, magazines.... La durée du prêt est de 3 semaines avec possibilité de prolonger.

### QUELLES REGLES DOIT-ON OBSERVER AU CDI ?

Le CDI est un lieu propice à l'autonomie mais des règles de vie doivent être respectées afin de garantir le bien-être et le respect de tous.

Pour respecter le calme dont chacun a besoin pour se livrer à l'activité choisie, tu dois éviter le bavardage et les déplacements inutiles.

Une des règles d'or du CDI est donc de chichoter ! Tu dois également te comporter calmement en tâchant d'être le plus silencieux possible (y compris quand la sonnerie a retenti !). **Dès la rentrée, viens vite découvrir ce que le CDI te réserve !**

## LA MAISON DES COLLEGIENS

**La Maison de Collégiens est une association** qui regroupe les élèves du collège qui adhèrent.

La mission de la Maison des collégiens est d'aider l'organisation d'activités qui complètent les cours et les activités de loisirs, car il y a **quand même des moments dans la journée où l'on ne travaille pas !**

Le financement des activités de la maison des Collégiens est assuré par les cotisations des familles (5 euros environ) et par les actions entreprises par les élèves. Si tu veux t'inscrire mais que ta tirelire est un peu vide, ne t'inquiète surtout pas. Le collège trouvera une solution.

**La Maison des Collégiens participe au financement des sorties et voyages**, permet d'offrir aux adhérents un lieu de jeu et de détente entre midi et deux sous la surveillance d'adultes volontaires.

Club chorale, club guitare, club mangas, club internet, club détective, club jeux de société, club lecture, club cinéma, club philo, club danse, club évènementiel (organisation de la fête de fin d'année, de la cérémonie de remise des diplômes, de journées à thème, des photos de classe et de concours interclasses divers),..... autant d'activités qui te permettront de te faire de nouveaux camarades, de te détendre, de monter des projets et de développer tous tes talents.

Tu seras bientôt sollicité par les Assistants d'Education qui gèrent cette association. Ils ont beaucoup d'idées nouvelles et seront très contents que tu viennes partager leurs passions.

Sais-tu qu'un élève peut remplir les fonctions de Président, de Trésorier, de secrétaire de la Maison des Collégiens s'il est élu lors de l'assemblée générale ? As-tu envie de prendre des responsabilités ?????

**Viens vite rejoindre tous les passionnés du collège. Ils t'attendent.**

# LE SPORT AU COLLEGE

## Education Physique et Sportive

Au collège tu vas avoir des cours d'Education Physique et Sportive avec ton professeur d'EPS.

Tu pourras.....enfin !!..... bouger, courir, sauter sans te faire disputer !!!! il faudra quand même écouter, respecter les autres et faire attention à la sécurité.

nager, découvrir et pratiquer de nombreuses activités sportives. qui te permettront d'apprendre à respecter des règles, à te dépasser, à te contrôler, à t'engager et à prendre de bonnes habitudes pour bien grandir et devenir quelqu'un de bien.

En EPS, ton professeur va te faire pratiquer de nombreuses activités sportives pour que tu apprennes des choses indispensables pour réussir à l'école et dans la vie en général.

Aucun doute, tu auras envie de te dépasser et si tu persévères tu feras des progrès. Tu vas devenir de plus en plus fort chaque jour et tu vas prendre confiance en toi: c'est important pour avoir confiance en toi.

## Association Sportive

Avec les professeurs d'EPS, si tu le souhaites, tu pourras aussi pratiquer d'autres sports le mercredi après -midi ou en fin d'après midi dans le cadre de l'Association Sportive: Escalade, Volley-ball, Badminton, Tennis de table.

Tu pourras aussi venir faire du sport avec tes parents si papa ou Maman ont envie d'un moment de détente avec toi.

Pour les "spécialistes", la Section Sportive Volley-ball est ouverte à tous les élèves de la 6ème à la 3ème qui veulent s'entraîner et faire de nombreuses compétitions.

Une réunion d'information sera organisée prochainement. Chaque année, 100 élèves environ sont licenciés à l'AS. Tu ne seras pas tout seul.

Tarif de la licence : environ 15 euros. Une aide financière peut être accordée si ta tirelire est vide. Tous les ans, les sportifs du collège participent à de nombreuses compétitions. Certains, aussi, obtiennent un diplôme de JEUNE OFFICIEL/ JEUNE ARBITRE.

**AU COLLEGE, SI TU VEUX TE SENTIR BIEN ET TE FAIRE PEIN DE COPAINS, UN PETIT CONSEIL : ENGAGE TOI ET BOUGE TON CORPS**

## **L'INFORMATIQUE AU COLLEGE**

A l'heure du numérique, l'informatique fait partie intégrante des savoir-faire utilisés au collège, mais aussi la mission de l'école de te préparer à en faire une bonne utilisation.

Le Collège Simone de BEAUVOIR a aménagé plusieurs salles équipées d'ordinateurs et destinées à la pratique informatique. Elles peuvent être utilisées dans tous les cours selon les besoins des enseignements.

Toutes les salles de classe sont équipées de vidéo projecteurs et, certaines d'un tableau blanc interactif.

Des ordinateurs sont aussi disponibles au Centre de Documentation et d'Information (CDI).

Deux salles sont entièrement équipées d'ordinateurs.

### **PRONOTE**

Le contrôle des absences est informatisé. Le logiciel PRONOTE vous (tes parents et toi) permet de visualiser l'emploi du temps de la semaine en temps réel (modification de cours, absence de professeur,...).

Ce logiciel permet aussi de gérer les notes et le cahier de textes en ligne.

Ces données sont accessibles par les parents depuis Internet, avec les codes qui vous seront communiqués en début d'année.

Il est important que les parents utilisent leur propre compte et non celui de leur enfant pour communiquer avec les professeurs ; ainsi, la confidentialité est assurée.

**BONNE RENTRÉE ET BONNE ANNÉE SCOLAIRE**